

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 septembre 2024

Lieu de la session : l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1 - Approbation de l'Avenant n°8 à la Délégation de Service Public relative à l'exploitation du stationnement payant sur voirie et parcs de stationnement.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2 - Approbation de la mise en place de dispositifs photographiques mobiles dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET

3 - Approbation de la dénomination de voie « Allée de Lamagnon » en prolongement de l'avenue du 24 avril 1915 dans le cadre du projet immobilier Ecolines.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET

4 - Approbation de dénomination « Allée de l'Amitié » la portion de voirie de la résidence du Charrel, située entre le boulevard de l'Amitié et l'avenue de la Paix.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET

5 - Approbation de la cession parcelle AO 430 – chemin du Bassin 67 m² à Mr Cédric AVENA.

Rapporteur : Monsieur Yoann LEANDRE

6 - Approbation de la cession parcelle CM 1412 – Avenue des Templiers – 39 m² à la Société GROS MOTS.

Rapporteur : Monsieur Yoann LEANDRE

7 - Approbation de la cession à M. Lionel CHIAPELLO d'une portion de voirie communale à déclasser du domaine public-quartier la Siccardonne – 198 m².

Rapporteur : Monsieur Yoann LEANDRE

8 - Approbation d'une Convention de Servitude ENEDIS Parcelle AC 0405 – 281, avenue Gabriel Péri.

Rapporteur : Monsieur Yoann LEANDRE

9 - Approbation d'une Convention de Servitude ENEDIS Parcelles AC 0329 lieu-dit 9001 impasse Claude Bourgelat et AC 0310 lieu-dit Traverse de la Verrerie.

Rapporteur : Monsieur Yoann LEANDRE

CULTURE, EVENEMENTS CULTURELS ET PATRIMOINE

10 - Approbation de l'adhésion à « l'Association Française des Cités de la Céramique ».

Rapporteur : Monsieur Philippe AMY

11 - Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association Art'Euro.

Ordre du jour du Conseil Municipal du lundi 30 septembre 2024 (suite 2) :

Rapporteur : Monsieur Philippe AMY

12 - Approbation de l'adhésion à la fédération des salons et des fêtes du livre jeunesse.

Rapporteur : Madame Geneviève MORFIN

13 - Approbation du montant de la redevance d'occupation du domaine public et exonération des libraires de la part variable dans le cadre de Grains de Sel, festival du livre et de la parole d'enfant.

Rapporteur : Madame Geneviève MORFIN

ENFANCE, EDUCATION, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

14 - Approbation du renouvellement du dispositif d'aide et d'accompagnement de projets des jeunes Aubagnais.

Rapporteur : Monsieur Zarick KOURICHI

15 - Approbation du renouvellement du dispositif d'aide aux transports scolaires.

Rapporteur : Monsieur Zarick KOURICHI

SPORT ET EVENEMENTS SPORTIFS

16 - Approbation de la Convention de mutualisation avec le Conseil Régional au titre de l'année 2023-2024 pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par les lycées.

Rapporteur : Monsieur Pascal AGOSTINI

17 - Approbation des tarifs d'utilisation des équipements sportifs municipaux mis à la disposition de la Faculté des Sciences du Sport / Aix-Marseille-Université 2024-2025.

Rapporteur : Monsieur Pascal AGOSTINI

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

18 - Information de l'avis du Comité Social Territorial relatif aux Rapports Sociaux Uniques 2021 et 2022.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET

19 - Approbation du renouvellement de la Convention de prestation de service entre la Ville d'Aubagne et le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET

20 - Approbation de la mise à jour du montant des vacances et des frais de déplacement en faveur du Président du Conseil de Discipline.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET

21 - Approbation de l'attribution d'un véhicule de fonction et de véhicules de service avec remisage à domicile

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET

VIE MUNICIPALE

22 - Comptes-rendus des délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire conformément aux Articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Monsieur Gérard GAZAY